

Les ânes, qui furent importés de France, venaient du petit pays de Mirebelais.

Chose assez curieuse, on n'a jamais pu acclimater les ânes au Canada. C'est l'historien Ferland qui est responsable de ce détail d'histoire naturelle.

Si l'on consulte le recensement de 1681, on voit que, depuis Lotbinière jusqu'à la Rivière-Quelle, il n'y avait alors qu'un seul cheval. Son heureux possesseur était Etienne Charest, tanneur de la pointe de Lévy. Pourquoi en aurait-on eu plus quand il n'y avait encore qu'un sentier grossier à travers la forêt ? La grande voiture de l'époque, c'était le canot. On se faisait aussi trainer par des bœufs tranquilles et lents.

Dans l'inventaire des biens du fils d'Etienne Charest, daté de 1734, on mentionne une charrette à deux roues et deux chevaux. Ce Charest était alors le seigneur de Lauzon mais il ne s'était pas donné le luxe d'une calèche.

Il est certain, pourtant, qu'il y avait alors des calèches dans la colonie. En effet, en 1697, M. de Callières, gouverneur de Montréal, ayant ordonné une grande revue de la garnison de cette ville, arriva sur la place d'armes dans sa calèche, d'où il ordonna aux troupes de défilier et de lui faire le salut. C'est le lieutenant de Catalogne qui nous rapporte ce petit incident dans ses lettres.

Nos aïeux se servaient aussi beaucoup des chiens pour trainer leurs charrettes. Dans le journal de Knox il y a une longue description de ces attelages. Voyez le second volume de cet ouvrage, dans la partie qui traite du premier hiver passé par les Anglais à Québec, après la capitulation de cette place.

Lambert, dans ses TRAVELS (1806), donne un bon dessin de la calèche canadienne du commencement du siècle.

Sous le régime français et à venir jusqu'au commencement de ce siècle il n'y eut que les gens jouissant d'une certaine aisance qui firent usage de la calèche.

En 1830, un cultivateur qui faisait l'acquisition d'une calèche était regardé avec admiration et passait de suite pour un homme riche.

La calèche des seigneurs était un monument d'architecture. On en parle encore, chez les anciens, avec des sentiments de regret et de vénération. J'en ai vu deux sur lesquelles on pourrait écrire tout un poème : la calèche des seigneurs de la Beauce et celle du Château Bellevue à Saint-Joachim.

Quant à la coiffure que l'on appelle ici CALÈCHE elle était parfaitement connue en France. Voyez Littré qui dit : COIFFURE DE FEMME QUI SE REPLIAIT SUR ELLE-MEME. Voyez aussi Lachâtre : AUTREFOIS, COIFFURE DONT LES FEMMES FAISAIENT USAGE POUR SE GARANTIR DU SOLEIL. Larousse cite cette phrase de Diderot : QU'AS-TU SUR LA TÊTE, QUI TE LA REND GROSSE COMME UNE CITROUILLE ? C'EST UNE CALÈCHE. NOUS SAVONS BIEN CE QUI NOUS VA, ET CROYEZ BIEN QU'UNE CALÈCHE A SES PETITS AVANTAGES.